

**LISTE D'APTITUDE ETABLIE AU TITRE
DE LA PROMOTION INTERNE AU GRADE DE REDACTEUR
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 523-1 et suivants relatifs à la Promotion Interne,

Vu le Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion,

Vu le Décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu l'avis du Comité technique départemental du 14 décembre 2020,

Vu la délibération n° 20-51 du 30 septembre 2020 et l'arrêté n° 2021-501 du 11 juin 2021 relatifs aux lignes directrices de gestion - promotion interne,

Considérant l'erreur de plume tenant à une orthographe erronée d'un nom de famille,

A R R E T E

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2025/415 du 24 juin 2025

Article 1 : La liste d'aptitude au grade de Rédacteur établie au titre de la promotion interne 2025 à compter du 1^{er} juillet 2025 est fixée comme suit :

ANNEE Léa	REDON - REDON AGGLOMÉRATION
AMIOT Sandrine	BRUZ - CCAS
BEAUDOUIN Stéphane	PACE
BONENFANT Vanessa	MELESSE
COTTERET Catherine	CANCALE - SAINT-MALO AGGLOMÉRATION
DAHBI Maryline	LIFFRE - CCAS
DELONGLEE Laurence	VAL-D'IZE
DUGAS Anthony	NOUVOITOU
DVORAZNAK Emmanuelle	SAINT-GREGOIRE
EDOUARD Angeline	DOL-DE-BRETAGNE - PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL
FELLONI-ROGER Julie	THORIGNE-FOUILLARD - SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE 35
GOGER Karen	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS
LAMY Véronique	SAINT-BRIAC - CCAS

LATREILLE Catherine	SERVON-SUR-VILAINE
LEJAS Romain	LECOUSSE
LORRET Virginie	REDON - CCAS
MALNOE Renelle	MONTFORT-SUR-MEU - MONTFORT COMMUNAUTÉ
MARCHE Valérie	GUICHEN
MARY Karine	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE - SAINT-MÉEN MONTAUBAN
OGER Aurélie	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
PHELIPPE Maud	VERN-SUR-SEICHE
PINOT Laurence	RENNES - COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS
RIGAL-LAURENT Annabelle	CESSON-SEVIGNE
SPASSEVITCH Flavie	VEZIN-LE-COQUET
TRAVERT Katia	MONTFORT-SUR-MEU

Article 2 : Le Directeur général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Amplification du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille et Vilaine.

Article 3 : La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 24 juin 2025

Chantal PETARD-VOISIN
Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN